



Lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie

Kit Cartable

**Lutter contre la lesbophobie, la gayphobie,
la biphobie et la transphobie au collège et au lycée**

www.sos-homophobie.org

SOS homophobie est une association agréée par le Ministère de l'Éducation nationale au titre des associations complémentaires de l'enseignement public

Association loi 1901 créée le 11 avril 1994

SOS homophobie
14, rue Abel
75012 Paris

Directeur de la publication
Yohann Roszévitch, président de SOS homophobie

Direction de la rédaction
Paule-Élise Boudou

Rédaction
Noëlle Bieven
Paule-Élise Boudou
Thomas Charles
Benoit Gobin
Sylvie Gras
Christine Lienhart

Edition
SOS homophobie

Version électronique

ISBN : 978-2-917010-15-0
EAN : 9782917010150

Dépôt légal à parution
Publication de SOS homophobie, association loi 1901
Parution : Mars 2015

© SOS homophobie
Tous droits réservés

Sommaire

I. Connaître les LGBTphobies	2
Fiche I.A - Définir les LGBTphobies	2
Fiche I.B - État des lieux des LGBTphobies à l'École	4
Fiche I.C - Trois exemples de manifestations LGBTphobes : insulte, harcèlement et discrimination	7
Fiche I.D - LGBTphobies et sexisme	9
Fiche I.E - Ce que dit la loi	11
II. Lutter contre les LGBTphobies à l'École.....	13
Fiche II.A - Le cadre légal : législation, réglementation et programmes	13
Fiche II.B - Réagir face à un acte LGBTphobe.....	16
Fiche II.C - Faire face aux idées reçues.....	18
Fiche II.D - Aborder les LGBTphobies dans sa discipline	21
Fiche II.E - Documents-ressources	26
Fiche II.F - Témoignages de personnels de l'Éducation nationale ayant assisté à des Interventions en Milieu Scolaire de SOS homophobie.....	38
Bibliographie – Sitographie.....	40

Alors que près d'un million d'élèves peut être concerné directement ou indirectement par l'homophobie et la transphobie, les enseignant-e-s et les professionnel-le-s de l'éducation restent trop souvent démuni-e-s pour aborder cette question. Face à cette situation, SOS homophobie a réalisé ce kit pédagogique avec l'ambition, dans les collèges et les lycées, de donner à chacun-e les outils nécessaires pour faire face aux violences dont sont victimes les jeunes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans (LGBT) et de sensibiliser les plus jeunes à la lutte contre les LGBTphobies. La publication de ce kit sera suivie de la mise en ligne sur le site internet de SOS homophobie (www.sos-homophobie.org) de propositions de séquences pédagogiques dans différentes disciplines.

Nous avons ainsi le souci de permettre aux jeunes LGBT, aux enfants de couples homoparentaux de trouver toute leur place à l'École et de réussir leur scolarité. A l'image de la lutte contre le sexisme, le racisme, l'antisémitisme et contre toutes les formes de discriminations, les actions menées contre les LGBTphobies participent à la construction d'une société plus respectueuse, plus ouverte et plus inclusive.

I. Connaître les LGBTphobies

Fiche I.A - Définir les LGBTphobies

LGBT : lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s, Trans.

Bisexualité : Attirance émotionnelle et/ou sexuelle envers une personne de même sexe ou de sexe opposé.

Hétérosexualité : Attirance émotionnelle et/ou sexuelle envers une personne de sexe opposé.

Homosexualité : Attirance émotionnelle et/ou sexuelle envers une personne de même sexe.

Genre : Désigne le genre, masculin ou féminin, qu'une personne ressent comme le plus propre à définir son être et sa personnalité. Il peut y avoir une opposition entre l'identité de genre d'une personne et ses caractéristiques sexuelles et physiologiques.

Transidentité : les transidentités rendent compte des personnes dont l'identité de genre n'est pas en accord avec la catégorie de genre (femme/homme) assignée à la naissance sur la base du sexe biologique. Les transidentités désignent ainsi le fait de vivre, ponctuellement ou durablement, selon l'apparence et les habitudes de la catégorie de genre opposée à celle assignée à la naissance, ou bien le sentiment revendiqué d'appartenir soit aux deux catégories de genre, soit à aucune. On peut également utiliser Trans (ou personnes trans) comme terme générique.

Cisgenre : Personne en adéquation avec (ou revendiquant l'appartenance à) la catégorie de genre assignée à la naissance.

Homophobie : Rejet ou haine des personnes homosexuelles ou supposées l'être.

Hétérocentrisme : Fait de considérer l'hétérosexualité comme une norme exclusive.

LGBTphobies : Rejet ou haine des personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans ou des personnes supposées l'être.

Lesbophobie : Rejet ou haine des lesbiennes ou des personnes supposées l'être. La lesbophobie se nourrit à la fois de l'homophobie et du sexisme : elle nie notamment aux lesbiennes la possibilité de mener une vie sociale, affective et sexuelle sans homme.

Gayphobie : Rejet ou haine des gays ou des personnes supposées l'être. La gayphobie repose à la fois sur l'homophobie et le sexisme. Par exemple, l'homme gay est souvent assimilé à une femme et considéré, à ce titre, comme inférieur.

Biphobie : Rejet ou haine des personnes bisexuelles ou supposées l'être. Les personnes biphobes peuvent, par exemple, considérer que les bisexuel-le-s sont inconstant-e-s ou instables.

Transphobie : Rejet ou haine des personnes trans ou supposées l'être.

Coming out : Moment où une personne révèle librement et ouvertement son homosexualité, sa bisexualité ou sa transidentité.

Outing : Action de révéler l'homosexualité, la bisexualité ou la transidentité d'une personne sans son accord.

Fiche I.B - État des lieux des LGBTphobies à l'École

Qui sont les victimes de LGBTphobies en milieu scolaire ?

- Les élèves : on estime à plus d'un million le nombre d'élèves (soit environ un élève sur douze) qui feront potentiellement face aux LGBTphobies au cours de leur scolarité, dont¹ :
 - environ 730 000 jeunes LGBT qu'elles ou ils assument leur orientation sexuelle ou qu'elles ou ils préfèrent la cacher ;
 - les adolescent-e-s hétérosexuel-le-s qui ne sont pas conformes aux stéréotypes de genre ;
 - 200 à 300 000 enfants ayant un parent homosexuel ;
 - 10 à 50 000 enfants vivant dans des familles homoparentales.
- Les enseignant-e-s et les personnels LGBT ou supposé-e-s l'être.

Les auteur-e-s d'actes LGBTphobes peuvent être des camarades, mais aussi des enseignant-e-s, tou-te-s personnes travaillant dans une école ou un établissement scolaire, ou encore des parents d'élèves.

Exemples²: Dimitri, 19 ans, qui reçoit un très grand nombre de documents dénonçant l'homosexualité de la part de son professeur de philosophie ; Pierre, lycéen, à qui le chef de son établissement interdit « *de traîner avec son mec devant l'école* ».

Comment se manifeste l'homophobie en milieu scolaire ?

- Les agressions verbales : c'est l'acte le plus courant. L'insulte à connotation homophobe (« *pédé* », « *enculé* », « *gouine* », « *travelo* ») est banalisée dès l'école primaire. Employés comme expressions courantes, ces termes sont stigmatisants. Contrairement à d'autres insultes, celles-ci suscitent souvent peu de réactions des adultes.

Exemples³: Julien, lycéen, fait son coming out en cours d'année et reçoit des réflexions homophobes insinuant qu'il « *n'était pas normal* » et « *devait se faire soigner* » ; Gaëtan, lycéen, cache son orientation sexuelle et entend des réflexions sur les homosexuels selon lesquelles « *on aurait dû tous les gazer* » et « *ils devraient avoir honte d'être nés* » ; Amélie est en seconde. Lors d'un cours de français, leur professeur explique que George Sand a eu des aventures avec des femmes et des hommes. Certaines de ses camarades montrent des signes de dégoût suite à cette

¹ L'ensemble des chiffres cités ci-dessus sont extraits de Michel Teychenné, *Discriminations LGBT-phobes à l'École, État des lieux et recommandations*, rapport à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, juin 2013.

² En l'absence de mention contraire, l'ensemble des témoignages et données cités sont extraits des rapports annuels 2014 et 2015 sur l'homophobie publiés par SOS homophobie.

³ www.cestcommece.net

annonce. Amélie s'en trouve elle-même insultée et blessée, étant elle-même bisexuelle.

- Le harcèlement : la répétition des insultes, les humiliations publiques et le rejet du groupe épuisent les victimes. Ce harcèlement a lieu surtout en dehors de la classe, loin du regard des adultes (cour de récréation, couloirs, toilettes, vestiaires, devant l'établissement, etc.). Il peut se prolonger sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.). On le qualifie alors de cyberharcèlement ;
- La violence physique : coups, blessures, dégradations des affaires personnelles. Elle est plus rare, mais engendre de lourds traumatismes. Les nouveaux moyens de communication peuvent être utilisés à travers la pratique du happyslapping⁴.

Exemple : Roxanne, lycéenne en classe de première, a été victime de violences physiques (coups et crachats) en raison de son orientation sexuelle, et s'est fait taguer son casier ; Myriam, *MtoF5*, a une fille en cinquième qui subit les moqueries d'un camarade de classe à son sujet : « *Ton papa est un travelo.* ». Elle est très secouée par ces insultes et harcelée mais heureusement soutenue par ses copines.

Par indifférence et/ou par manque d'information sur l'homophobie et la transphobie l'absence de soutien de la communauté éducative envers les victimes contribue à leur sentiment de détresse. Il est parfois renforcé par l'attitude de la famille. En effet, « *à l'inverse de ce qui se passe dans le cas des discriminations racistes ou des handi-phobies par exemple, dont les victimes bénéficient du soutien de leur famille, la famille des jeunes LGBT, dans la très grande majorité des cas, n'est pas informée du vécu, des souffrances et des difficultés du jeune.* »⁶

Quelles sont les conséquences des LGBTphobies sur les victimes ?

- La détresse psychologique, causée par un sentiment de rejet, de mépris. Elle empêche d'accepter son orientation sexuelle ou son identité de genre par peur des réactions négatives et entraîne une homophobie ou une transphobie intériorisée, un repli sur soi, une anxiété sociale qui peuvent se traduire par des troubles du sommeil ou de l'alimentation, mais aussi des comportements agressifs envers soi-même comme la dépendance à l'alcool, aux drogues, ou des comportements sexuels à risque.

⁴ Pratique consistant à filmer l'agression d'une personne avec un téléphone portable.

⁵ Le terme « *MtoF* » désigne le passage de l'identité d'homme à celle de femme.

⁶ Michel Teychenné, *Discriminations LGBT-phobes à l'École, État des lieux et recommandations*, rapport remis à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, juin 2013, p. 12. Voir également, François BECK (et alii), *Les minorités sexuelles face au risque suicidaire, Acquis des sciences sociales et perspectives*, Saint Denis, Inpes, coll. Santé en action, 2014.

- L'homophobie et la transphobie peuvent avoir des conséquences importantes sur la scolarité : baisse des résultats scolaires, démotivation, absentéisme, décrochage scolaire, etc.
- L'isolement, le mensonge, la culpabilité et la souffrance peuvent aussi conduire à des tentatives de suicide, lesquelles sont deux à sept fois plus nombreuses chez les adolescent-e-s LGBT que chez les hétérosexuel-le-s cisgenres. Ce risque de sursuicidalité est plus marqué chez les garçons (cinq à dix fois) que chez les filles (deux à quatre fois)⁷.

Exemples⁸: Sophie, collégienne victime de harcèlement lesbophobe, refuse d'aller au collège, a perdu énormément de poids, refuse de sortir de sa chambre et parle même de mettre fin à ses jours ; Thomas, élève dans l'enseignement secondaire, constamment victime de violence physique de la part de ses camarades, dit avoir songé à la fugue, et penser encore sérieusement au suicide.

⁷ Ibid, p. 14

⁸ www.cestcommece.net

Fiche I.C - Trois exemples de manifestations LGBTphobes : insulte, harcèlement et discrimination

L'insulte

« *L'insulte est donc un verdict. C'est une sentence quasi définitive, une condamnation à perpétuité, et avec laquelle il va falloir vivre. Un gay apprend sa différence sous le choc de l'injure et de ses effets, dont le principal est assurément la prise de conscience de cette dissymétrie fondamentale qu'instaure l'acte de langage : je découvre que je suis quelqu'un dont on peut dire ceci ou cela, quelqu'un qui est l'objet des regards, des discours, et qui est stigmatisé par ses regards et ses discours. (...)* »⁹

La première manifestation de l'homophobie à l'École

« *La majorité (55 %) des manifestations d'homophobie recensées sont des moqueries et insultes. Ces actes sont renouvelés ou permanents pour 46 % d'entre eux.* »¹⁰

Insultes, stéréotypes et préjugés

L'insulte LGBTphobe révèle et conforte les stéréotypes et les préjugés à l'égard des personnes LGBT :

- les insultes se jouent de l'identité de genre des personnes LGBT (insultes masculines pour les femmes lesbiennes ou bi-e-s, insultes féminines pour les hommes gays ou bis) ;
- les termes employés réduisent l'identité des personnes LGBT aux pratiques sexuelles ou à l'apparence physique.

« Pédé » est-il une insulte homophobe ?

Le terme « *pédé* » est aujourd'hui une insulte banalisée, souvent employé sans référence à une homosexualité réelle ou supposée de la personne à qui cette insulte s'adresse.

Or, cette insulte entretient la hiérarchisation des individus en fonction de leur orientation sexuelle. Pour les jeunes gays, elle leur fait prendre conscience d'une orientation sexuelle dévalorisée et stigmatisée par la société ; elle participe à la construction d'une identité marquée par le sentiment de honte et la crainte du rejet.

⁹ Didier Eribon, *Réflexions sur la question gay*, Fayard, Paris, 1999, p. 30

¹⁰ Michel Teychenné, *Discriminations LGBT-phobes à l'École, Etat des lieux et recommandations*, juin 2013, p. 11.

Le harcèlement

« Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Les trois caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- *La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes ;*
- *La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période ;*
- *L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.»¹¹*

Au cours de l'année 2014, 33 % des témoignages reçus par SOS homophobie dans le contexte intitulé « *Milieu scolaire* » faisaient état de harcèlement.

Les discriminations

Une discrimination est un comportement (discours, acte, loi, etc.) qui vise ou qui a pour conséquence de traiter de manière différenciée un groupe humain par rapport à un autre. Le groupe discriminé est minoritaire, que cette minorité soit numérique (les personnes LGBT sont moins nombreuses que les personnes hétérosexuel-le-s) ou sociale (les femmes). La discrimination relève ainsi de la domination d'un groupe sur un autre. La lutte contre les discriminations a pour objectif d'établir l'égalité entre les personnes, quelles que soient leurs différences.

Les mécanismes de discrimination

Les discriminations ont des racines profondes à la fois sociales, morales et culturelles. Elles reposent sur des stéréotypes et des préjugés qui entraînent la stigmatisation des personnes qui en sont victimes. Par exemple, les gays peuvent être considérés comme des personnes extraverties. Ce stéréotype peut entraîner un jugement négatif à leur encontre (« *Les gays sont bruyants et passent leur temps à faire la fête.* ») et des discriminations (« *Je refuse de leur louer un appartement, car les autres locataires vont se plaindre du bruit.* »).

Concrètement ?

Les discriminations font partie des manifestations les plus fréquentes d'homophobie et de transphobie. En 2014, 20 % de l'ensemble des témoignages recueillis par SOS homophobie mentionnent des situations de discrimination et 13% des témoignages de LGBTphobie en milieu scolaire en font état. La majorité de ces cas sont recensés dans le contexte « *commerces et services* » (refus d'accès à un bien ou à un service, discrimination à l'embauche, etc.).

¹¹ <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr>

Fiche I.D - LGBTphobies et sexisme

Les discriminations peuvent être liées à des critères variés tels que l'âge, le handicap, l'origine, etc. Chaque discrimination a ses spécificités, mais certaines présentent de fortes similitudes. C'est notamment le cas des LGBTphobies et du sexisme.

Perception de la femme et de l'homme

Le sexisme est une attitude discriminatoire qui attribue aux femmes et aux hommes des traits de caractère, des attitudes et une place dans la société en fonction de leur sexe. Le sexisme crée une hiérarchie entre les sexes en faveur d'une domination masculine.

Les critères de différenciation entre les femmes et les hommes vont de l'apparence au comportement : une femme devrait porter une jupe et des bijoux, être douce et avoir des prédispositions pour le travail domestique ; un homme être fort, porter une barbe, incarner l'autorité et aimer bricoler.

Cette approche binaire femme/homme repose sur une vision soit disant « *naturelle* » ou « *essentialiste* » du monde. Les hommes, considérés comme naturellement forts, auraient vocation à protéger – et dominer – les femmes dont le rôle serait d'abord d'être mère. Cette vision du monde justifie la hiérarchie établie entre les sexes et la domination des hommes sur les femmes.

Ces préjugés et ces stéréotypes sont notamment véhiculés dans la vie quotidienne par la publicité, les séries, les films, etc. Ils ont pour conséquence, par exemple dans le monde du travail, la persistance de fortes inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

LGBTphobies et sexisme

Le sexisme alimente les LGBTphobies.

Les clichés du gay efféminé, de la lesbienne masculine sont une manière de transposer la binarité sexuelle sur des individus qui échappent à la norme. Ainsi, une femme conduisant un semi-remorque est perçue comme lesbienne, un homme sage-femme comme gay, une femme à la voix grave comme une femme trans.

De la même manière, l'homme gay, assimilé à une femme, est jugé inférieur à un homme hétérosexuel ; la femme lesbienne, s'épanouissant sans homme, est invisibilisée ou réduite à un fantasme hétérosexuel (par la pornographie, notamment). Quant aux personnes trans, elles sont perçues comme niant la nature et la « *dichotomie naturelle* » entre les femmes et les hommes.

Dans les combats qu'elles et ils mènent contre les discriminations et en faveur de leurs droits, les femmes et les personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans font face aux mêmes craintes et aux mêmes peurs. « *Si les femmes votent, travaillent ou conduisent* » ou « *si les homosexuel-le-s se marient* », « *la société risque de s'effondrer* » et « *notre civilisation de disparaître* ».

Fiche I.E - Ce que dit la loi

L'homosexualité n'est plus pénalisée

Depuis la promulgation du Code pénal (1810), l'homosexualité en tant que telle n'a jamais constitué un délit en France.

Toutefois, de 1942 à 1982, la loi a considéré comme une infraction « *quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu mineur du même sexe* ». La majorité sexuelle était alors fixée à un âge supérieur pour les relations homosexuelles que pour les relations hétérosexuelles (18 ans au lieu de 15 ans).

En 1982, ces dispositions sont supprimées : l'homosexualité est dépénalisée.

En 2010, le « *transsexualisme* » est retiré de la liste des pathologies mentales.

Les LGBTphobies sont pénalisées

Depuis 2004, l'homophobie est pénalisée. La transphobie l'est depuis 2013.

Une circonstance aggravante pour certaines infractions

De la même façon que les actes de nature raciste, les actes de nature homophobe ou transphobe peuvent constituer une circonstance aggravante de certaines infractions, c'est-à-dire que l'homophobie ou la transphobie peut alourdir la peine encourue. Le Code pénal exige alors des manifestations extérieures d'homophobie ou de transphobie concomitantes à l'infraction. Le tableau ci-après montre les différences de peine maximum encourue en fonction des infractions sans ou en présence de circonstances aggravantes liées à l'orientation sexuelle, réelle ou présumée, ou à l'identité de genre de la personne

Infractions	Peine maximum encourue <u>sans</u> circonstances aggravantes liées à l'orientation sexuelle ou présumée ou à l'identité de genre de la personne	Peine maximum encourue <u>en présence de</u> la circonstance aggravante liée à l'orientation sexuelle ou présumée ou à l'identité de genre de la personne
Injure privée	Contravention de 38 euros	Amende de 750 euros maximum
Injure publique	Amende de 12 000 euros	6 mois d'emprisonnement et 22 500 euros d'amende
Diffamation publique	Amende de 12 000 euros	1 an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende
Violence ayant	Contravention	3 ans et 45 000 euros

entraîné une ITT ¹² inférieure ou égale à 8 jours		d'amende
Violence ayant entraîné une ITT de plus de 8 jours	3 ans et 45 000 euros d'amende	5 ans et 75 000 euros d'amende
Violence ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente	10 ans d'emprisonnement et 150.000 euros d'amende	15 ans de réclusion criminelle
Meurtre	Réclusion criminelle de 30 ans	Réclusion criminelle à perpétuité

Appel à la haine ou à la violence

L'appel à la haine et/ou la violence envers une personne ou un groupe de personnes en raison de son ou de leur orientation sexuelle ou de son ou de leur identité de genre est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et/ou une amende de 45 000 €.

Discrimination

La discrimination consiste à traiter de manière moins favorable des personnes pourtant placées dans la même situation. Il s'agit d'une différence de traitement injustifiée.

Les différents critères reconnus comme discrimination par le Code pénal en France (Articles 225-1 et 225-2) sont l'origine, le sexe, la situation de famille, la grossesse, l'apparence physique, le patronyme, le lieu de résidence, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation ou identité sexuelle (de genre), l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

Ces discriminations commises par des personnes privées sont punies par trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende. La peine encourue est aggravée (5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende) lorsque la discrimination se déroule dans un lieu accueillant du public ou consiste à interdire l'accès à un tel lieu.

Outing

Le droit à la vie privée est bafoué quand l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne est révélée : c'est un outing. Dans ce cas, la personne soupçonnée d'outing s'expose à un procès pour avoir porté atteinte au respect de la vie privée.

¹² Incapacité totale de travail.

II. Lutter contre les LGBTphobies à l'École

Fiche II.A - Le cadre légal : législation, réglementation et programmes

« L'homophobie est devenue un délit, mais ses conséquences ont longtemps été ignorées ou minimisées dans le système scolaire. Il n'est pas supportable dans notre société dite évoluée que chaque année des centaines de tentatives de suicide et des dizaines de suicides de jeunes soient encore imputables à l'homophobie vécue ou intériorisée. Il faut maintenant que l'École joue pleinement son rôle d'École de la République, d'École de l'apprentissage du respect et du vivre ensemble, en luttant contre toutes les discriminations LGBT. »¹³

Ces quelques mots concluent le rapport remis par Michel Teychenné au ministre de l'Éducation nationale le 11 juillet 2013. A cette occasion, le ministre de l'Éducation nationale s'est engagé : *« l'homophobie, qui contredit le droit à l'éducation de tous, le droit à la protection contre toutes les formes de violence, qui conduit souvent à une détresse psychologique qui mène jusqu'au suicide, ne doit plus être banalisée »¹⁴.*

Plusieurs textes législatifs ou réglementaires permettent aux équipes pédagogiques et éducatives de lutter contre les LGBTphobies à l'École :

- La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République dispose ainsi que *« La refondation doit conduire à une réduction de l'impact des déterminismes sociaux et de toutes les inégalités et discriminations. »* (rapport annexé)
- Depuis 2008, les circulaires de rentrée précisent de manière explicite que la lutte contre l'homophobie fait partie des missions de l'École.

Extrait de la circulaire n° 2014-068 du 20 mai 2014 relative à la préparation de la rentrée scolaire 2014 : *« L'appropriation des valeurs de la République, par la culture du respect et de la compréhension de l'autre qu'elle implique, permet de combattre toutes les violences et les discriminations, notamment racistes, sexistes et homophobes. La mise en œuvre de la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif se poursuit. Les projets pédagogiques visant à lutter contre les discriminations et à prôner le respect et l'égalité sont encouragés. »*

¹³ Michel Teychenné, *Discriminations LGBT-phobes à l'École, Etat des lieux et recommandations*, juin 2013, p.11.

¹⁴ Communiqué de presse du ministère de l'Éducation nationale, 11 juillet 2013.

Extrait de la circulaire n° 2015-085 du 3 juin 2015 : « *C'est aussi dans cette perspective que la lutte contre toutes les formes de harcèlement en milieu scolaire est résolument menée par le ministère en lien avec la lutte contre les discriminations. Le prix "Mobilisons-nous contre le harcèlement" sera reconduit en 2015 et une campagne de communication renouvelée en matière de lutte contre l'homophobie ("L'homophobie n'a pas sa place à l'école") sera lancée dès la rentrée scolaire [2015], en concertation avec les associations et les fédérations de parents d'élèves.* »

- La lutte contre l'homophobie est inscrite depuis juin 2015 de manière explicite dans les programmes d'enseignement moral et civique de l'école, du collège et du lycée (Bulletin officiel de l'Education nationale n°6 du 25 juin 2015). Comme pour les autres formes de discriminations, la lutte contre les LGBTphobies peut également trouver sa place dans l'enseignement de plusieurs disciplines. (Histoire, Langues vivantes, Lettres, SVT, EPS, etc.) à tous les niveaux.
- Dans le cadre de l'éducation à la sexualité, il est rappelé que la lutte contre l'homophobie est l'affaire de tou-te-s.

Extrait de la circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées : « *Au sein des écoles et des établissements scolaires, tous les personnels, membres de la communauté éducative, participent explicitement ou non, à la construction individuelle, sociale et sexuée des enfants et adolescents. En effet, en toutes circonstances, dans les différents espaces des écoles et des établissements (salles de classe, de cours ou d'activité, lieux d'accueil ou de récréation, espaces de circulation, vestiaires, restaurant scolaire...), tout adulte de la communauté éducative contribue à réguler les relations interindividuelles et à développer chez les élèves des savoir-être tels que le respect de soi et de l'autre ou l'acceptation des différences. Ces pratiques éducatives impliquent une nécessaire cohérence entre les adultes participant au respect des lois et des règles de vie en commun qui s'exercent aussi bien dans le cadre de la mixité, de l'égalité, que de la lutte contre les violences sexistes et homophobes contraires aux droits de l'homme. Au-delà de ces situations quotidiennes, il est nécessaire d'organiser un travail pluridisciplinaire s'appuyant sur les compétences complémentaires des divers personnels, inscrit dans le projet d'école et le projet d'établissement, voire inséré dans une politique d'établissement.* »

- Dans les collèges et lycées, la lutte contre les LGBTphobies est l'une des missions assignées au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) :

Extrait de la circulaire n° 2006-197 du 30 novembre 2006 relative au CESC : « *À partir de ce constat, le CESC propose la stratégie à mettre en œuvre, les actions à engager au sein de l'établissement et les modalités d'évaluation. Les actions éducatives visant à prévenir les atteintes à l'intégrité physique et à la dignité de la personne, qu'elles soient liées à la protection de l'enfance, aux actes à caractère*

raciste ou antisémite, aux comportements sexistes et homophobes, aux violences sexuelles ou encore aux pratiques de bizutage doivent y trouver toute leur place. »

Fiche II.B - Réagir face à un acte LGBTphobe

Dans la cour de récréation, dans les couloirs, dans les salles de classe, les membres des équipes pédagogiques et éducatives peuvent être confronté-e-s chaque jour à des actes homophobes ou transphobes. Comment réagir ? Comment aider les victimes et leurs proches ?

Ne pas se taire

Les orientations sexuelles, les identités de genre et les LGBTphobies sont encore aujourd'hui des sujets qui peuvent être perçus comme tabous ou difficiles à traiter à l'École. Peu abordées dans les programmes scolaires, l'homophobie et la transphobie sont souvent des discriminations absentes des discours des personnels qui craignent parfois, en traitant le sujet, les réactions de leurs élèves ou de leurs familles.

En abordant clairement le thème des discriminations et des violences liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, les équipes pédagogiques et éducatives permettent à l'ensemble de la communauté scolaire de prendre conscience des questions que l'homophobie et la transphobie posent.

Cette attitude permet de faire face à toute attitude homophobe ou transphobe dans un établissement scolaire, qu'il s'agisse de moqueries, d'insultes, d'agressions physiques ou encore de harcèlement. Seule une réaction rapide et adaptée des adultes dans un établissement permet d'enrayer la montée en puissance des actes homophobes ou transphobes dont certain-e-s élèves peuvent être victimes, et qui peuvent avoir des conséquences graves sur leur santé ou leur scolarité.

Aider et se faire aider

Comme dans toute situation de violences scolaires, un travail en équipe est plus efficace qu'une réaction isolée et ponctuelle. Il permet de mieux évaluer la situation, de trouver la solution la plus adaptée au problème posé et de faire reculer les violences et discriminations dans l'enceinte scolaire et au-delà.

Au sein d'un établissement, les enseignant-e-s, conseiller-e-s principaux-ales d'éducation (CPE), infirmiers-ères, assistant-e-s sociaux-ales et l'équipe de direction peuvent échanger afin de porter secours, aider des victimes et mettre en œuvre des mécanismes pour éviter que cela ne se reproduise.

Des outils ont été mis en place par le ministère chargé de l'Éducation nationale. Par exemple, le site <http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/> permet de trouver des réponses face à un cas de harcèlement.

Dans les rectorats, les chargé-e-s de mission pour l'égalité filles-garçons, les référent-e-s pour l'éducation à la sexualité et les référent-e-s harcèlement peuvent être sollicité-e-s.

Les actes homophobes et transphobes étant punis par la loi, les victimes peuvent donc se tourner vers la justice pour voir reconnaître leur préjudice.

Sensibiliser et prévenir

Une politique de sensibilisation permet de prévenir les actes homophobes ou transphobes dans les établissements scolaires.

Les équipes pédagogiques et éducatives peuvent ainsi mener des actions éducatives auprès de leurs élèves sur le thème des LGBTphobies.

Plusieurs associations sont agréées au niveau national par le ministère chargé de l'Éducation nationale et peuvent les soutenir dans ces démarches, notamment :

- SOS homophobie, association nationale de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie avec un service d'écoute anonyme et des actions de prévention envers les jeunes et les adultes.
<http://www.sos-homophobie.org> et <http://www.cestcommeca.net> (site dédié aux adolescent-e-s).
- Contact, réseau d'associations pour le dialogue entre les parents, les personnes LGBT, leurs familles et ami-e-s, qui interviennent en milieu scolaire pour lutter contre toutes les discriminations.
<http://www.asso-contact.org>
- Estim', association qui vise à permettre aux jeunes d'entendre le vécu d'autres jeunes, hétérosexuel-le-s ou homosexuel-le-s, à les sensibiliser à l'estime de soi, des autres, aux différences, aux discriminations, à prévenir le mal-être et les conduites à risque.
<http://www.estim-asso.org>
- SIS Association, agit pour la promotion de la santé et apporte soutien, information et relais aux personnes en questionnement sur leur orientation sexuelle, leur identité de genre, et/ou dans une situation de mal-être.
<http://www.sis-association.org>

Fiche II.C - Faire face aux idées reçues

Cette partie a pour objectif de répondre aux principales idées reçues sur les personnes LGBT.

- « L'homosexualité est un choix. »
Choisit-on d'être hétérosexuel-le ? Qui choisirait une orientation sexuelle qui peut exposer à des moqueries, des insultes, des agressions ? Personne ne choisit par qui elle ou il est attiré-e. De la même façon, les personnes trans ressentent que leur identité de genre n'est pas en adéquation avec leur sexe biologique ; elles ne la choisissent pas.
La seule chose que les personnes LGBT choisissent, c'est comment vivre (ou non) leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.
- « L'homosexualité, c'est pas normal. »
La norme est une habitude, le comportement de la majorité considéré comme une règle à suivre. Les normes diffèrent et évoluent selon les cultures et les époques.
Minoritaires, l'homosexualité et la bisexualité sont perçues comme inhabituelles et hors-norme.
- « L'homosexualité est contre-nature. »
Un couple d'hommes ou de femmes irait à l'encontre de l'ordre naturel, car seuls les couples hétérosexuels peuvent procréer. Un tel préjugé ignore qu'un couple est d'abord une histoire d'amour entre deux personnes, que pour de nombreux couples, hétérosexuels ou homosexuels, le couple n'est pas synonyme de procréation.
- « Qui fait l'homme ? Qui fait la femme ? »
Ces questions montrent une confusion entre identité de genre et sexe biologique : un homme qui aime un autre homme serait forcément une femme ; une femme qui aime une autre femme serait forcément un homme.
Les pratiques sexuelles au sein d'un couple résultent d'un accord entre deux personnes et reposent sur le consentement de chacun-e d'elles-eux.
- « L'homosexualité est contre la religion. »
Les religions et confessions religieuses n'ont pas toutes la même position sur les relations entre personnes de même sexe.
Certain-e-s croyant-e-s concilient leur homosexualité/bisexualité et leur foi. Il existe ainsi des associations LGBT chrétiennes, musulmanes ou juives.
En France, la laïcité impose le respect de tou-te-s quelles que soient les croyances et les différences.

- « Les homosexuel-le-s ne devraient pas élever des enfants »
La loi française permet aux couples de même sexe d'adopter des enfants. Dans la majorité des cas, il s'agit de l'enfant ou des enfants de l'une des deux personnes du couple, issus par exemple d'une précédente union. Les enfants éduqué-e-s par des couples homosexuels ou des parents trans ne rencontrent pas plus de problèmes que les enfants des couples hétérosexuels. Elles ou ils ne deviennent pas non plus forcément lesbiennes, gays, bi-e-s ou trans. Les personnes LGBT sont ainsi né-e-s en majorité dans des familles hétérosexuelles. L'orientation sexuelle de leurs parents n'a pas eu d'influence sur la leur.
- « Les bi-e-s sont volages. »
Les bi-e-s sont souvent considéré-e-s comme des personnes hypersexualisées. Cette idée reçue repose sur le fait qu'elles ou ils peuvent être potentiellement attiré-e-s par l'un ou l'autre sexe ce qui ne signifie pas qu'elles ou ils le sont en même temps et de manière permanente. De la même manière qu'une personne hétérosexuelle ou homosexuelle peut être attirée par des femmes et des hommes brun-e-s ou blond-e-s, une personnel bisexuelle peut être attirée par des femmes et par des hommes.
- « Etre bi-e est un passage avant de choisir sa vraie orientation sexuelle. »
Cette idée reçue présuppose que les personnes bisexuelles n'osent pas vivre leur homosexualité. Les bi-e-s sont parfois décrit-e-s comme des gays ou des lesbiennes qui n'assureraient pas leur orientation sexuelle. L'orientation sexuelle est souvent perçue de manière binaire (hétérosexualité/homosexualité). La bisexualité constitue une autre forme d'orientation sexuelle qui ne peut être réduite à une hétérosexualité ou une homosexualité en devenir.
- « Être trans, c'est avoir changé de sexe. »
Une personne trans ne change pas toujours de sexe. Elle se définit selon un genre (être un homme ou une femme) différent de celui du sexe assigné à la naissance. Toutes les personnes trans n'ont pas le besoin ou le désir de se faire opérer pour se considérer appartenant au genre choisi. Certaines choisissent de subir une opération chirurgicale pour être conforme à leur identité de genre.
- « Les trans sont des hommes devenus des femmes. »
Une personne trans peut-être une personne désignée comme homme mais se définissant comme femme ou une personne désignée comme femme mais se définissant comme homme. Dans une société où la masculinité est valorisée, les personnes désignées comme homme mais se définissant comme femme sont les plus visibles car elles sont particulièrement stigmatisées.
- « La civilisation va s'écrouler »
Même si les termes sont récents, l'homosexualité, la bisexualité et la transidentité ont toujours existé et sont présentes dans toutes les civilisations.

A l'occasion de l'ouverture du mariage aux couples de femmes et aux couples d'hommes, l'argument selon lequel « *La civilisation va s'écrouler* » a souvent été employé. Depuis la fin des années 1990, date des premiers mariages de personnes de même sexe dans le monde, rien de tel n'est arrivé ! De la même manière, dans de nombreux pays, la conquête des droits des personnes trans n'a eu qu'une conséquence : leur permettre de mieux vivre leur transidentité et de trouver leur place dans la société.

Fiche II.D - Aborder les LGBTphobies dans sa discipline

Fiche pédagogique-Histoire géographie

Classes concernées : Terminale L-ES-S

Programmes et ressources

Question	Mise en œuvre
Les mémoires : lecture historique	Une étude au choix parmi les deux suivantes : - l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ; - l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

(Bulletin officiel de l'Éducation nationale spécial n° 8 du 13 octobre 2011)

« *Les rythmes d'apparition des différentes mémoires sur la scène publique ne sont pas sans un certain parallélisme : occultation destinée à la restauration de la paix civile au sortir des conflits, travail de mémoire des groupes insatisfaits ; réception plus ou moins large et non sans conflits des mémoires ainsi révélées.* »
(<http://eduscol.education.fr/>)

Objectifs

- Inscrire l'émergence de la mémoire de la déportation des homosexuel-le-s dans le cadre de l'émergence des autres mémoires ;
- Montrer la progressive reconnaissance de la déportation homosexuelle par les autorités politiques ;
- Évoquer les progrès de la recherche historique sur ce sujet.

Références scientifiques

L'historien Mickaël Bertrand a étudié ces questions : *La déportation pour motif d'homosexualité. Débats d'histoire & enjeux de mémoires* (Mémoire Active, Dijon, 2011). Il propose une exploitation pédagogique de ce thème sur le site de l'académie de Dijon¹⁵.

Documents exploitables

Le temps consacré au chapitre sur les mémoires (4-5 h) ne permettra peut-être pas de donner toute sa place à ce sujet complexe. On peut cependant, à travers quelques documents, montrer la construction mémorielle en lien avec les progrès de la connaissance historique.

¹⁵ [http://histoire-geographie.ac-dijon.fr/IMG/pdf/Annexes - Les memoires de la deportation pour motif d homosexualite.pdf](http://histoire-geographie.ac-dijon.fr/IMG/pdf/Annexes_-_Les_memoires_de_la_deportation_pour_motif_d_homosexualite.pdf)

- Un extrait du témoignage de Pierre Seel, déporté homosexuel, sur la lente reconnaissance de son statut de déporté (Pierre Seel, *Moi, Pierre Seel, déporté homosexuel*, Calmann-Lévy, Paris 1994) ;
- Discours du président de la République, Jacques Chirac, pour la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, Parvis des Droits de l'Homme (esplanade du Trocadéro) en 2005 :
« En Allemagne, mais aussi sur notre territoire, celles et ceux que leur vie personnelle distinguait, je pense aux homosexuels, étaient poursuivis, arrêtés et déportés. Aujourd'hui, nous savons que la tolérance et le refus des discriminations appartiennent au socle intangible des droits de l'homme. Nous savons aussi que ce combat de l'acceptation de l'autre et de ses différences n'est jamais achevé. Il demeure l'un des plus ardents pour notre République. » ;
- La présentation de l'association « Les oublié-e-s de la mémoire »¹⁶ et de ses objectifs ;
- Une présentation de la plaque apposée en 2010 au camp du Struthof¹⁷, camp de concentration situé en Alsace, annexée pendant la Seconde Guerre mondiale.



Photo © SOS homophobie

¹⁶ http://www.devoiretmemoire.org/l_association/objectifs.html

¹⁷ <http://www.struthof.fr/fr/accueil/>

Fiche pédagogique-Espagnol Classe concernée : 3ème LV2

Il s'agit d'inciter les élèves prendre conscience de l'importance de l'engagement pour le respect de la diversité tout en les entraînant à la production d'un message bref. Elles/ils seront capables à la fin de cette activité de formuler un message en maîtrisant un lexique spécifique.

Activité langagière privilégiée : expression orale en continu (A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues – CECRL)

Réalisation attendue :

Prise de parole pour exprimer un point de vue et sensibiliser.

Peut faire de très brèves annonces préparées avec un contenu prévisible et appris de telle sorte qu'elles soient intelligibles pour des auditeur-trice-s attentif-ve-s.

Peut faire un bref exposé préparé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes.

Objectif : Être capable de rendre compte et exprimer un point de vue dans le but de sensibiliser.

Document : campagne de sensibilisation du ministère espagnol de la Santé, des Services sociaux et de l'Égalité – Mézclate
(<https://www.youtube.com/watch?v=SbMDshEEGqI>)



Pistes d'exploitation proposées

Étape 1 – arrêter la vidéo avant les premiers panneaux - 0'19

Expression orale en continu

On demandera aux élèves de faire la description d'un-e des jeunes observé-e-s ; on verra à mobiliser le lexique de la description physique.

Le/la professeur-e pourra faire émerger rapidement la diversité des profils. Réponses attendues : *Son todos/todas diferentes, cada uno/una tiene su característica...*

Étape 2 – 0'20 -0'30

De la compréhension de l'écrit vers l'expression orale en continu

On demandera aux élèves à l'aise de mémoriser le plus de mots connus ou reconnus. Les élèves plus en difficulté pourront noter des mots dans leurs cahiers.

Après ce relevé, on invitera les élèves à rendre compte de ce qu'elles/ils ont compris ; la multiplicité des couleurs, la superposition des formulations : *Yo soy...*

Ce constat conduira à la formulation d'hypothèses : *A lo mejor es un video para una asociación / para una campaña de sensibilización.*

Le but n'est pas de restreindre la parole, mais de conduire la réflexion des collégien-e-s. Par le repérage des deux pronoms emphatiques dans la dernière formulation (*Yo soy tú*) le propos de la vidéo devra émerger.

Étape 3 – 0'30 -fin

De la compréhension de l'écrit vers l'expression orale en continu



On fera repérer les mots transparents (les mots en couleurs). Et on vérifiera les hypothèses émises dans l'étape précédente avec les élèves.

Réponses attendues : *Es una campaña de sensibilización para que la gente se comprometa, respete la diversidad, se mezcle.*

On pourra donner cette amorce aux élèves pour qu'elles/ils manipulent le subjonctif : *Yo contribuyo también para que la sociedad...*

Étape 4

On demandera aux élèves par groupes de deux ou trois de produire le message radio enregistré à la suite de cette campagne. Elles/ils devront utiliser : *Mézclate / yo contribuyo a que...*

Prolongement :

Chanson de Jorge Drexler : *De amor y de casualidad*

Fiche II.E - Documents-ressources

Graphiques et témoignages

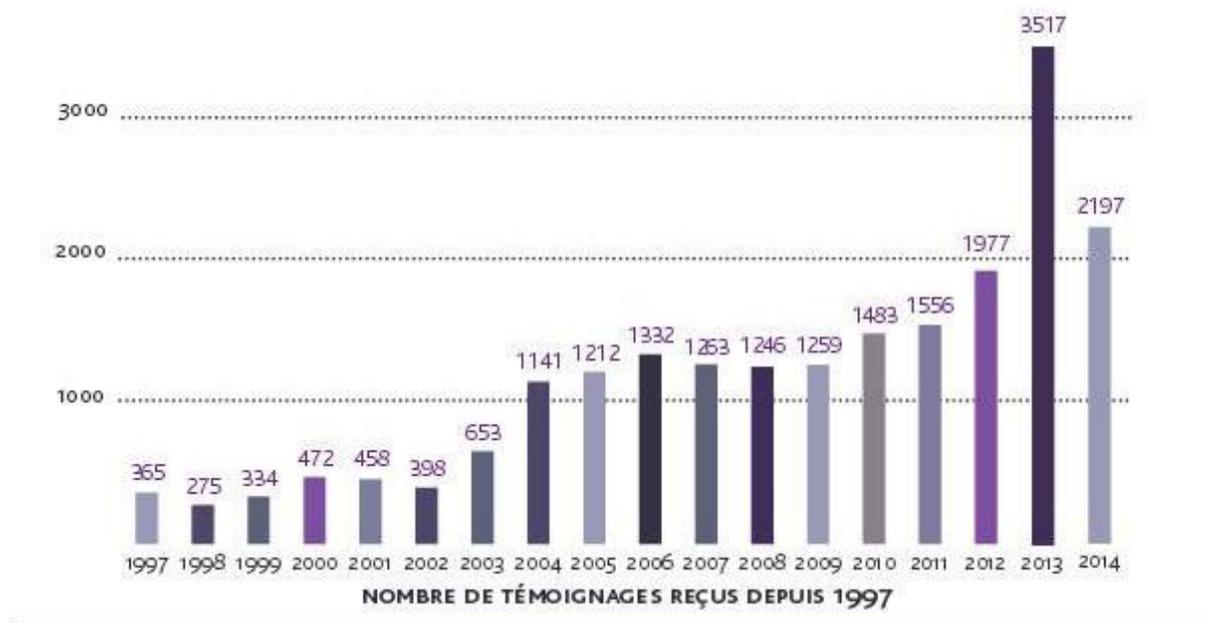
Depuis 1997, SOS homophobie publie un Rapport sur l'homophobie et la transphobie. Réalisée à partir des témoignages collectés par l'association, cette publication constitue aujourd'hui l'ouvrage de référence en la matière. Les témoignages sont regroupés par contexte (Lieux publics, Santé, Internet, Médias, etc.).

SOS homophobie a également publié en 2015 une Enquête sur la visibilité des lesbiennes et de la lesbophobie et une Enquête sur la biphobie.

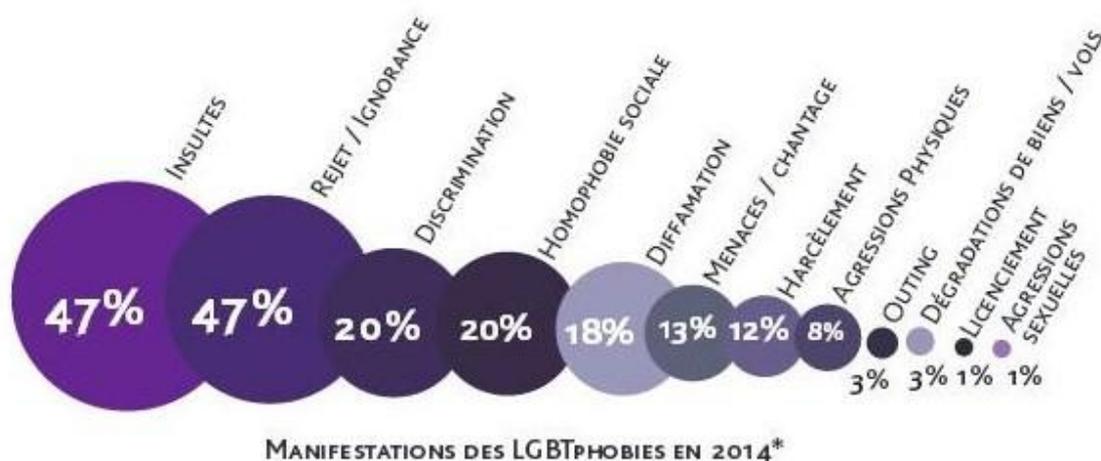
Les rapports et enquêtes sont téléchargeables gratuitement sur le site www.sos-homophobie.org.

Graphiques

Nombre de témoignages reçus par SOS homophobie depuis 1997 :
(source : rapport annuel 2015)



Répartition des cas par contexte :
(source : rapport annuel 2015)



Témoignages

Les témoignages présentés ci-dessous sont extraits du Rapport annuel 2014. Ce rapport rassemble les témoignages reçus au cours de l'année 2013, année des débats autour de la loi ouvrant le mariage et l'adoption au couple de personnes de même sexe. Jamais l'association n'avait alors reçu autant de témoignages. Ils illustrent la diversité des situations d'homophobie et de transphobie en France dont les jeunes peuvent être victimes, agresseur-euse-s ou témoins.

Témoignage 1

Une mère inquiète nous contacte pour nous parler de sa fille, Sophie, victime de lesbophobie dans son établissement scolaire. Sophie est la cible d'un harcèlement commis par une autre jeune fille s'étant d'abord fait passer pour une amie, puis pour sa petite amie. Par la suite, les insultes, moqueries et violences entre les deux filles sont devenues courantes, à tel point que Sophie refuse d'aller au collège, a perdu énormément de poids, refuse de sortir de sa chambre et parle même de mettre fin à ses jours.

Témoignage 2

Arthur est enseignant dans un collège. C'est à l'intérieur de cet établissement scolaire que deux élèves l'interpellent à grands renforts de menaces et sarcasmes. Le professeur n'y prête tout d'abord pas attention et se contente de passer son chemin, non sans avoir brièvement commenté le comportement des deux adolescents d'un simple : « *Je vois que vous n'avez pas changé.* » Ce n'est que plusieurs heures plus tard qu'il subit un contrecoup et ressent le besoin de parler.

Témoignage 3

Romain, 19 ans, est en terminale dans un lycée du Nord de la France. Il lui arrive de se rendre en cours vêtu avec des habits féminins. En fin d'année 2012, le proviseur lui a demandé de ne plus venir dans l'établissement habillé ainsi. Mais il refuse et entend mener sa vie comme il le souhaite. L'infirmière, l'assistante sociale et sa professeure principale le comprennent, mais ne sont pas prêtes à le soutenir au sein du lycée. Romain explique vouloir changer de sexe. Il est soutenu par sa belle-mère et des ami-e-s. Il insiste sur le fait qu'il vit cela de mieux en mieux, en partie grâce au soutien de son entourage.

Témoignage 4

Joachim est un étudiant en sixième année de médecine. A un mois et demi des examens, il nous appelle, car il ne supporte plus le harcèlement qu'il subit de la part d'un autre locataire de sa résidence universitaire. Tout a commencé il y a plusieurs

mois par des insultes gayphobes. Les coups ont suivi, se traduisant par sept jours d'ITT (Incapacité Totale de Travail). Il a porté plainte à plusieurs reprises contre son agresseur, un étudiant comme lui, et deux autres résident-e-s ont accepté de témoigner. Mais ses plaintes n'ont pas abouti. (...) Il veut faire valoir ses droits et obtenir l'expulsion de son harceleur.

Témoignage 5

Laura, lycéenne en terminale dans le Nord de la France, nous appelle, car elle se sent mal. Beaucoup de ses ami-e-s lui ont tourné le dos depuis qu'elle a annoncé sa bisexualité. Faisant l'objet de remarques et d'insultes quasi quotidiennes, elle en a parlé au proviseur qui lui répond : « *On n'affiche pas sa sexualité au lycée, surtout quand on aime les filles* ». Ses parents, au courant depuis peu, menacent de la mettre à la porte. Ainsi rejetée, elle se sent particulièrement mal, elle a l'impression « *d'être un fardeau* » et « *qu'il vaudrait mieux en finir si c'est pour que cela soit aussi dur* ».

Témoignage 6

Lors d'une visite d'appartement, quand la propriétaire le questionne sur sa conjointe, Tom répond qu'il s'agit d'un conjoint. La visite est écourtée. Sans réponse, il contacte l'agence qui l'informe que cette dame a précisé depuis que son appartement était « *réservé aux couples stables* » et que ce n'était « *pas sa mentalité de louer à deux hommes* ». Vexé, Tom ne comprend pas ce comportement : cela fait plusieurs années qu'il est en couple avec son compagnon.

Témoignage 7

Nicolas, 26 ans, est télévendeur en Charente-Maritime. Sa direction s'apprête à le licencier pour résultats insuffisants et, surtout, « *suite à sa condition* ». Sa responsable évoque alors son homosexualité, puisque, d'après elle, « *ça ne plaît pas* ». Un autre responsable lui dit clairement : « *Je ne veux pas de PD dans mon équipe* ».

Visuels : aider les victimes et prévenir les LGBTphobies

En décembre 2015, le ministère chargé de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur lance une campagne contre l'homophobie et la transphobie à l'école (<http://www.education.gouv.fr/pid32090/contre-l-homophobie-a-l-ecole.html>).

En mai 2015, le ministère chargé des Sports lance une campagne de communication pour lutter contre l'homophobie et la transphobie dans le sport. (<http://sports.gouv.fr/CoupdeSifflet>).



ÇA, C'EST PAS UN SPORT DE TAPETTELS !

#CoupdeSifflet



**Donne un coup de sifflet
contre l'homophobie dans le sport**

www.sports.gouv.fr/CoupdeSifflet



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



**TU DEVRAIS JOUER
AVEC LES MECS,
ESPÈCE DE**



**Donne un coup de sifflet
contre l'homophobie dans le sport**

www.sports.gouv.fr/CoupdeSifflet



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



TU JOUES VRAIMENT COMME UNE PÉDALE!



**Donne un coup de sifflet
contre l'homophobie dans le sport**

www.sports.gouv.fr/CoupdeSifflet



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

En septembre 2014, SOS homophobie avec l'aide du ministère chargé des Droits des femmes lance une vaste campagne de soutien aux victimes d'homophobie et de transphobie. Quatre affiches ciblant les jeunes, les personnes transidentitaires, les femmes et les séniors ont alors été réalisées (<http://www.sos-homophobie.org/ne-plus-se-taire>).

NE D'HOMOPHOBIE / SOS / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / SOS / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / SOS / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / SOS

E / SOS / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / SOS / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / SOS

Mardi / 8 h 33 / seconde B
Les élèves refusent de s'asseoir
à côté de Thibault, « le sale pédé ».

NE PLUS SE TAIRE FACE À L'HOMOPHOBIE ORDINAIRE

01 48 06 42 41
SERVICE D'ÉCOUTE ANONYME ET GRATUIT
www.sos-homophobie.org

SOS homophobie écoute et oriente les victimes et témoins de lesbophobie, gayphobie, biphobie et transphobie.

TÉMOINS, VICTIMES, RÉAGISSONS

     #NEPLUSSETAIRE





/ SCÈNE DE TRANSPHOBIE / / SCÈNE DE TRANS...

E / **SOS** homophobie / SCÈNE DE TRANSPHOBIE /

Vendredi / 15 h 28 /
bureau des admissions
**Le dossier de Laura est rejeté.
Parce qu'elle s'appelle Loïc
sur ses papiers.**

NE PLUS SE TAIRE FACE À LA TRANSPHOBIE

01 48 06 42 41

SERVICE D'ÉCOUTE ANONYME ET GRATUIT

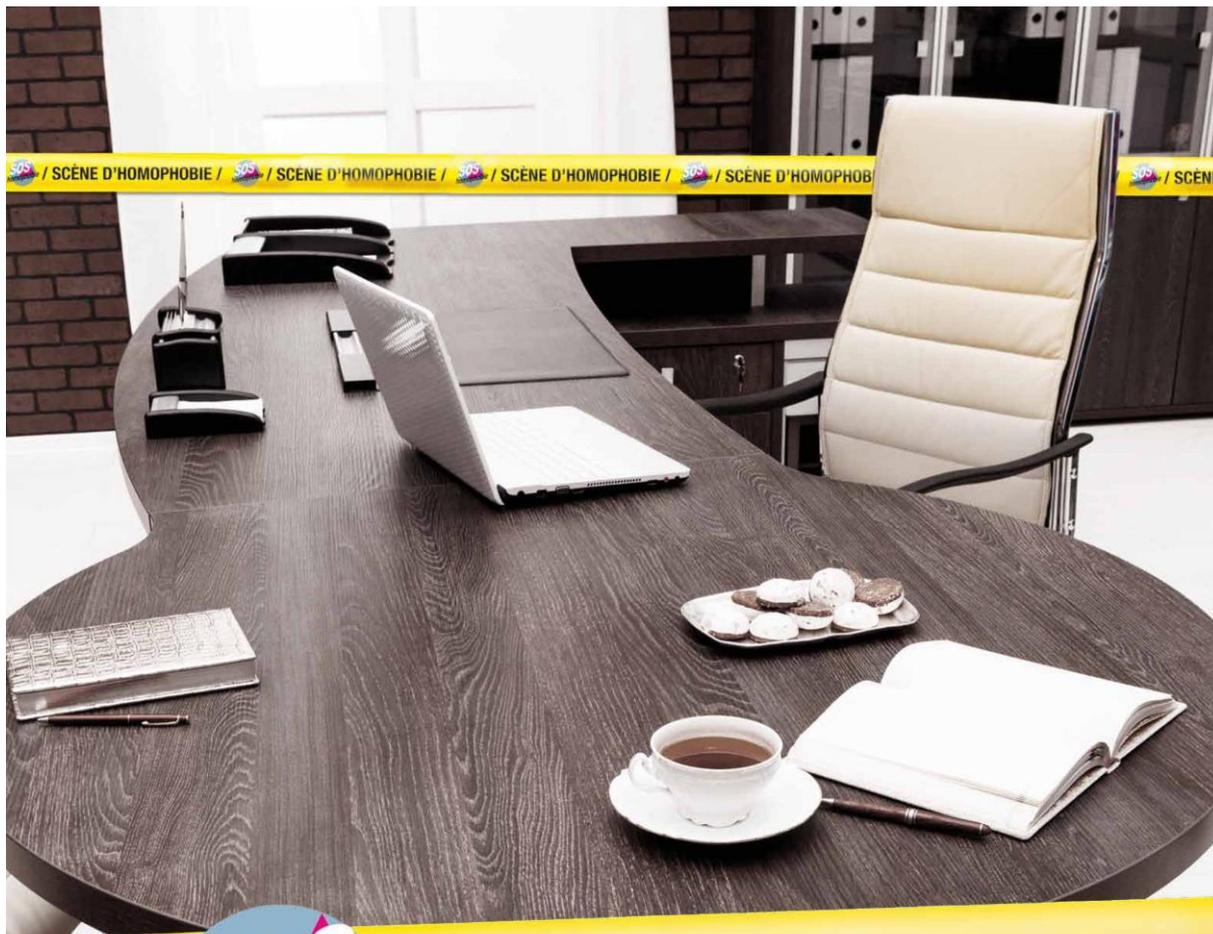
www.sos-homophobie.org

SOS homophobie écoute et oriente les victimes et témoins de lesbophobie, gayphobie, biphobie et transphobie.

TÉMOINS, VICTIMES, RÉAGISSONS

     #NEPLUSSETAIRE





E / **SOS** / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / S
homophobie /

Lundi / 14 h 43 / service marketing
**Les collègues de Murielle
lui parlent d'Adrien, qui « peut
la réconcilier avec les hommes ».**

NE PLUS SE TAIRE FACE À L'HOMOPHOBIE ORDINAIRE

01 48 06 42 41
SERVICE D'ÉCOUTE ANONYME ET GRATUIT
www.sos-homophobie.org

SOS homophobie écoute et oriente les victimes et témoins de lesbophobie, gayphobie, biphobie et transphobie.
TÉMOINS, VICTIMES, RÉAGISSONS
#NEPLUSSETAIRE





E / **SOS** / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / S
homophobie / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / S

Jeudi / 11 h 15 / maison de retraite
Michel refuse de jouer avec André,
qui a des « mœurs dégénérées ».

NE PLUS SE TAIRE FACE À L'HOMOPHOBIE ORDINAIRE

01 48 06 42 41

SERVICE D'ÉCOUTE ANONYME ET GRATUIT

www.sos-homophobie.org

SOS homophobie écoute et oriente les victimes et témoins
de lesbophobie, gayphobie, biphobie et transphobie.

TÉMOINS, VICTIMES, RÉAGISSONS

📞 📧 💬 🌐 #NEPLUSSETAIRE



Fiche II.F - Témoignages de personnels de l'Éducation nationale ayant assisté à des Interventions en Milieu Scolaire de SOS homophobie

Association agréée par le ministère chargé de l'Éducation nationale au titre des associations complémentaires de l'enseignement public, SOS homophobie organise des interventions en milieu scolaire (IMS) pour lutter contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie.

Les témoignages ci-après sont les témoignages d'enseignant-e-s, d'infirmiers-ères scolaires, de CPE, de personnels de direction recueillis suite à des interventions dans différentes régions et différents établissements.

----- *Pierre-Marie, académie de Lille*

Il y a trois ans, j'ai pris contact avec SOS homophobie afin d'intervenir auprès de nos jeunes en seconde professionnelle, pour les raisons suivantes : deux jeunes garçons étaient venus se confier sur leurs difficultés avec leur famille, mais aussi avec les élèves du lycée après qu'ils aient dit leur homosexualité ; également pour lutter contre les propos et préjugés que nos élèves exprimaient de façon verbalement violente.

Après les interventions, une minorité d'élèves est restée sur sa position de rejet des gays. Par contre la majorité a continué à s'interroger en posant des questions aux adultes, mais aussi en montrant une attitude plus à l'écoute et plus d'acceptation d'autrui, car ils s'étaient aperçus que dans leur entourage propre se trouvaient des jeunes en questionnement sur leur identité sexuelle.

Mais surtout ce qui a changé au lycée ce sont les mots grossiers homophobes qui ont quasiment disparu et pour nos deux jeunes gays un mieux-vivre au lycée.

----- *Nicolas, académie de Besançon*

Le contenu de l'intervention des deux bénévoles de SOS homophobie a parfaitement répondu à mes attentes. De plus, par leur sympathie, ils ont su susciter l'intérêt et la curiosité des élèves sur ce sujet sensible et délicat à aborder avec des collégiens. Je recommande vivement cette intervention.

----- *Marina, académie de Lille*

La séance a été particulièrement appréciée par les élèves (1APH) qui ont tous participé et même pour les plus réservés, la parole s'est libérée.

Cette sensibilisation permet de pointer du doigt certaines mauvaises habitudes de langage ancrées chez nos élèves, comme dans une grande partie de la population, malheureusement. Lorsque l'on démonte les écarts de langage, les expressions, la plupart des élèves comprennent qu'il peut y avoir humiliation, souffrance sous ces mots.

Par contre, ce que j'ai regretté sur ce groupe, c'est de devoir reprendre en classe deux ou trois élèves sur des expressions qu'ils continuent à utiliser : « *pédé* », « *gouine* », « *c'est dégueulasse* », etc.

Mais la séance permet toujours de revenir sur les témoignages, les discussions, et du coup, j'essaie de démonter les ressentis qui demeurent. C'est un travail de longue haleine, mais nous pouvons prendre appui sur la sensibilisation qui a été très bien menée par les intervenants.

----- *Clémentine, académie de Strasbourg*

Intervention intéressante qui permet d'expliquer avec des mots simples et clairs les problèmes d'homophobie. Les exemples donnés sont percutants et permettent d'avoir une meilleure vision des problèmes. Pour un lycée ça devrait être obligatoire pour tou-te-s, car c'est à ce moment que les élèves sont les plus méchants entre eux. Étant à la vie scolaire, on voit tous les jours les problèmes de relations entre les élèves et ça va me permettre de pouvoir être un peu plus à l'écoute.

----- *Béatrice, académie de Montpellier*

Cela fait 5 années que je fais venir SOS homophobie dans notre lycée et que j'assiste à toutes les interventions. Je ne me lasse jamais ! Toutes les discriminations sont traitées et les élèves peuvent s'exprimer librement et sans jugement, même si certain-e-s étaient réticent-e-s au début et plein de préjugés. Elles et Ils sont, dans l'ensemble, très attentif-ve-s et très satisfait-e-s.

Les intervenant-e-s ont une facilité d'expression, d'écoute et d'adaptation même s'ils abordent des sujets encore trop souvent tabous et dérangeants... surtout dans le milieu agricole ! Même les enseignant-e-s ont été entièrement conquis et, ça, c'est bien une preuve de la qualité des interventions ! (...)

----- *Michel, académie de Versailles*

J'ai prévenu mes élèves de première S en tant que professeur principal. L'annonce n'a pas provoqué de réactions. Les intervenant-e-s ont été efficaces. Je ne suis pas intervenu pendant la séance et les élèves sont resté-e-s muet-te-s une demi-heure avant de bien participer par la suite. Aucun propos n'a choqué les élèves.

Ils ont trouvé cela plutôt intéressant, et je pense que c'est très utile pour leur réflexion personnelle, mais aussi pour le programme de SVT de première S. Bref je suis très favorable à la poursuite de cette intervention.

Bibliographie – Sitographie

- Daniel Borillo, *L'homophobie*, Paris, PUF, 2000.
- Coll., *Éducation : amplifions la lutte contre les LGBTphobies*, Actes du colloque du 13 mai 2015, Paris, 2015.
- Michel Teychenné, *Discriminations LGBT-phobes à l'École, État des lieux et recommandations*, juin 2013.
- SNUipp-FSU, *Éduquer contre l'homophobie dès l'école primaire, Des outils théoriques et pratiques pour avancer*, Paris, juin 2015 (3ème version).

- SOS homophobie, *Rapport annuel sur l'homophobie* (publication annuelle téléchargeable gratuitement sur le site <http://www.sos-homophobie.org/>).
- SOS homophobie, Bi'Cause, Mag Jeunes LGBT, Act-Up Paris, *Enquête nationale sur la bisexualité*, 2015 (publication téléchargeable gratuitement sur le site <http://www.sos-homophobie.org/>).
- SOS homophobie, *Enquête sur la lesbophobie*, 2015 (publication téléchargeable gratuitement sur le site <http://www.sos-homophobie.org/>).

- <http://www.cestcommeca.net/> (un site pour les jeunes lesbiennes, gays, bi, trans et curieux, créé par SOS homophobie).
- <http://eduscol.education.fr/cid50566/lutter-contre-homophobie.html> (ressources proposées en ligne par le ministère chargé de l'Éducation nationale).
- <http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html> (ressources d'accompagnement du programme d'enseignement moral et civique).
- <http://www.inpes.sante.fr/professionnels-education/outils/jeune-et-homo/outil-lutte-homophobie.asp> (L'Inpes édite un outil, pour les professionnel-le-s de la prévention, de l'éducation et de l'animation socioculturelle désireux-ses de s'impliquer dans la réalisation d'actions de prévention de l'homophobie à destination d'adolescent-e-s âgé-e-s de 11 à 18 ans).
- <http://lespetitscitoyens.com/> (espace média à destination des 7-11 ans).

Kit Cartable

Lutter contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie au collège et au lycée

Alors que près d'un million d'élèves peut être concerné directement ou indirectement par l'homophobie et la transphobie, les enseignant-e-s et les professionnel-le-s de l'éducation restent trop souvent démuni-e-s pour aborder cette question. Face à cette situation, SOS homophobie a réalisé ce kit pédagogique avec l'ambition, dans les collèges et les lycées, de donner à chacun-e les outils nécessaires pour faire face aux violences dont sont victimes les jeunes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans (LGBT) et de sensibiliser les plus jeunes à la lutte contre les LGBTphobies. La publication de ce kit sera suivie de la mise en ligne sur le site internet de SOS homophobie (www.sos-homophobie.org) de propositions de séquences pédagogiques dans différentes disciplines.

Nous avons ainsi le souci de permettre aux jeunes LGBT, aux enfants de couples homoparentaux de trouver toute leur place à l'École et de réussir leur scolarité. A l'image de la lutte contre le sexisme, le racisme, l'antisémitisme et contre toutes les formes de discriminations, les actions menées contre les LGBTphobies participent à la construction d'une société plus respectueuse, plus ouverte et plus inclusive.

ISBN : 978-2-917010-15-0

EAN : 9782917010150

Version électronique - Gratuit

SOS homophobie – 14, rue Abel – 75012 Paris
Ligne d'écoute anonyme 01 48 06 42 41
sos@sos-homophobie.org - www.sos-homophobie.org

Lutte contre
la lesbophobie,
la gayphobie,
la biphobie
et la transphobie

